



# BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE DON

01 août 2015 / 31 juillet 2016

Graine d'Etoile

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Tel : .....

Mail : .....

*Je recevrai par mail l'attestation fiscale et l'invitation à l'assemblée générale*

Je désire être **MEMBRE ACTIF** (*Sont membres actifs toutes les personnes qui en font la demande, ils participent activement à la vie de l'association et à ce titre disposent d'une voix lors des votes de l'assemblée générale*)

Je verse la somme de 30 €.

Je désire être **MEMBRE SYMPATHISANT** (*Sont membres sympathisants toutes les personnes qui en font la demande. Ils ont un rôle consultatif lors des assemblées générales et peuvent participer aux activités proposées par l'association*)

Je verse la somme de 30 €.

Étudiants, stagiaires et demandeurs d'emploi : 10 €.

Je désire faire un don et deviens **MEMBRE BIENFAITEUR** (*Sont membres bienfaiteurs toutes les personnes faisant un don ou rendant service à l'association en raison de leur compétence et acceptant cette nomination par le CA. Ils ont un rôle purement consultatif. Ils sont invités aux assemblées générales à titre consultatif*)

Je verse la somme de : .....€

Règlement par chèque(s) à l'ordre de : ASSOCIATION ÉCOLE MONTESSORI SAVOIE.

Règlement en espèces

L'association Ecole Montessori Savoie est reconnue d'intérêt général, à ce titre vous avez la possibilité de déclarer votre cotisation lors de votre déclaration d'impôts sur le revenu de l'année civile concernée. Une attestation fiscale vous sera fournie par l'association en février de l'année suivante pour vous permettre de remplir votre déclaration.

En effet, les articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts prévoient que :

- Tout **don d'un particulier ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de son montant**, dans la limite de 20% du revenu imposable, un éventuel excédent étant reportable sur les 5 années suivantes.

- Tout **don d'une entreprise ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60% de son montant**, dans la limite de 0,50% de son chiffre d'affaires, un éventuel excédent étant reportable sur les 5 années suivantes.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association.

Fait à : .....le : .....

Signature :